



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



### Province du Québec

#### Municipalité de Venise-en-Québec

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue au Centre culturel de Venise-en-Québec, lundi 2 août 2021 à 19 h 05 conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

À cette assemblée sont présents les conseillers Messieurs Gérard Bouthot, Johnny Izzi, Raymond Paquette, Alain Paquin ainsi que Steve Robitaille formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

Monsieur Frédéric Martineau Directeur général et Secrétaire-trésorier assiste à l'assemblée à titre de secrétaire d'assemblée.

Monsieur Michel Vanier est absent.

#### Ordre du jour

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 août 2021.
3. PÉRIODE DE QUESTION
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juin 2021.
  - 4.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021.
5. DIRECTION GÉNÉRALE
  - 5.1 Autorisation de signatures – Entente de partenariat – Circuit électrique d'Hydro-Québec
  - 5.2 Autorisation de signatures – établissement d'une servitude en faveur d'Hydro-Québec
  - 5.3 Autorisation d'inscription – Congrès annuel de la Fédération québécoise des Municipalités
  - 5.4 Autorisation – réorganisation administrative et nouvel organigramme
  - 5.5 Octroi de contrat – Fédération québécoise des municipalités – processus de dotation pour un inspecteur municipal
  - 5.6 Octroi de contrat – Fédération québécoise des Municipalités – révision de la structure salariale
  - 5.7 Autorisation – ajustement salarial – emploi étudiant à la voirie
  - 5.8 Autorisation – entente pour l'utilisation de l'eau et l'électricité – GDC Développement de concessions Inc. (Port-de-Plaisance)
  - 5.9 Motion de remerciement – François Leduc
  - 5.10 Désignation – second administrateur principal – Compte Desjardins entreprise



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



### 6. FINANCES

- 6.1 Radiation de soldes – matricule 3492 13 0014
- 6.2 Proposition de placement – surplus encaisse
- 6.3 Dépôt – rapport de transferts budgétaires du mois de juillet
- 6.4 Ajout nouvelle dépense – fonds de roulement – projets 2021
- 6.5 Emprunt au fonds de roulement – pince de désincarcération

### 7. BÂTIMENTS & CONSTRUCTION

- 7.1 Dépôt - rapport mensuel des permis émis – juillet 2021

### 8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 8.1 Octroi de contrat – Boivin & Gauvin – achat de pince de désincarcération
- 8.2 Autorisation de signatures – entente intermunicipale d'entraide en multicaserne

### 9. URBANISME EN ENVIRONNEMENT

- 9.1 Règlement sur les PIIA – projets de constructions
- 9.2 Amendement - résolution 12162-04-06 afin d'augmenter le budget lié aux changements réglementaires
- 9.3 Nomination – autorité compétente – application des règlements d'urbanisme

### 10. LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

- 10.1 Approbation – Journée cycliste du Lac Champlain
- 10.2 Renouvellement – droit de passage – Club Riverain V.T.T.
- 10.3 Autorisation – événement au parc Jameson – groupe musical Maniöla Noir
- 10.4 Autorisation – fermeture de la 14e Avenue Ouest – événement de la Fête des récoltes

### 11. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE D U MILIEU

- 11.1 Octroi de contrat – Aluma Sytems Inc.
- 11.2 Octroi de contrat – Acier Lachine Inc.
- 11.3 Octroi de contrat – Pieux VisTech Rive-sud (2011) Inc.

### 12. RÉGLEMENTATION

- 12.1 Avis de motion et dépôt – projet de règlement 459-2018 (2021) abrogeant et remplaçant le règlement n° 459-2018 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire
- 12.2 Avis de motion – projet de règlement 322-2009-24 amendement le règlement de zonage n° 322-2009
- 12.3 Adoption – 1er projet de règlement 322-2009-24 amendement le



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



règlement de zonage n° 322-2009

12.4 Avis de motion – projet de règlement 322-2009-25 amendant le règlement de zonage n° 322-2009

12.5 Avis de motion – projet de règlement 322-2009-26 amendant le règlement de zonage n° 322-2009

12.6 Adoption – 1er projet de règlement 322-2009-26 amendant le règlement de zonage n° 322-2009

12.7 Avis de motion – projet de règlement 314-2007-7 amendant le règlement de construction n° 314-2007

12.8 Adoption – 1er projet de règlement 314-2007-7 amendant le règlement de construction n° 314-2007

12.9 Avis de motion – projet de règlement 315-2007-6 amendant le règlement sur les permis et certificats n° 315-2007

12.10 Adoption – 1er projet de règlement 315-2007-6 amendant le règlement sur les permis et certificats n° 315-2007

**13. AFFAIRES NOUVELLES**

13.1 Nomination – Johnny Izzi – membre désigné – régie intermunicipal d’approvisionnement en eau potable Henryville-Venise

13.2 Nomination – Base plein-air Jacques Gagné

**14. COMPTES DU MOIS**

14.1 Déboursés du mois de juillet 2021

**15. PÉRIODE DE QUESTION**

**16. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



### 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur, Landry, maire et président d'assemblée, déclare la séance ouverte à 19 h 05.

### 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

12247-08-02

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 août 2021.

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 août 2021.

### 3 PÉRIODE DE QUESTIONS

### 4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

12248-08-02

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juin 2021.

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juin 2021.

12249-08-02

4.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021.

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021.

### 5 DIRECTION GÉNÉRALE

12250-08-02

5.1 Autorisation de signatures – Entente de partenariat – Circuit électrique d'Hydro-Québec

ATTENDU QUE le Plan d'action 2011-2020 sur les véhicules électriques du gouvernement du Québec mandate Hydro-Québec pour les fins de l'élaboration d'un plan de déploiement d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques ;

ATTENDU QU'aux fins de favoriser l'autonomie des véhicules électriques, Hydro-Québec conçoit, développe et exploite un réseau de bornes de recharge publique pour véhicules électriques sur l'ensemble du territoire du Québec (le « Circuit électrique ») ;



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



ATTENDU QUE la Municipalité de Venise-en-Québec désire bénéficier de bornes électriques à recharge rapide sur son territoire.

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer pour au nom de la Municipalité l' « Entente pour le déploiement de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques » avec Hydro-Québec.

12251-08-02

5.2 Autorisation de signatures – établissement d'une servitude en faveur d'Hydro-Québec

CONSIDÉRANT que la Municipalité prévoit l'installation de deux bornes de recharge rapide pour véhicules électriques ;

CONSIDÉRANT qu'une servitude en faveur d'Hydro-Québec est requise afin de pouvoir intervenir et entretenir ses équipements.

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité l'acte d'établissement de servitude pour bornes de recharge de véhicules électriques pour le lot 5 106 147.

12252-08-02

5.3 Autorisation d'inscription – Congrès annuel de la Fédération québécoise des Municipalités

CONSIDÉRANT la tenue en présentiel du Congrès annuel de la Fédération québécoise des Municipalités qui se tiendra du 30 septembre au 2 octobre 2021.

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER l'inscription de M. Jacques Landry, M. Johnny Izzi et M. Raymond Paquette.

DE REMBOURSER les dépenses effectuées durant l'événement selon les modalités du règlement régissant les frais de déplacement, d'allocation et de remboursement des dépenses des élus et des employés municipaux et son amendement.

12253-08-02

5.4 Autorisation – réorganisation administrative et nouvel organigramme

CONSIDÉRANT qu'une réorganisation administrative s'avère nécessaire afin de mieux répartir les tâches liées à l'inspection, à l'émission des permis et aux travaux publics ;

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction générale concernant la capacité de la structure administrative.

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



D'AUTORISER la réorganisation administrative par la création du poste Inspecteur municipal / responsable de l'émission des permis ainsi que le poste de coordonnateur aux travaux publics.

12254-08-02

5.5 Octroi de contrat – Fédération québécoise des municipalités – processus de dotation pour un inspecteur municipal

CONSIDÉRANT la réorganisation administrative de la Municipalité et la nécessité de combler le poste d'inspecteur municipal/responsable de l'émission des permis.

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER un contrat à la Fédération québécoise des municipalités pour le processus de dotation relatif au poste d'inspecteur municipal et responsable de l'émission des permis, le tout, selon les termes indiqués dans l'offre de service datée du 19 juillet 2021.

12255-08-02

5.6 Octroi de contrat – Fédération québécoise des Municipalités – révision de la structure salariale

CONSIDÉRANT que la convention collective des employés municipaux arrive à échéance en 2022 ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est désormais soumise aux mesures d'équité salariale prévues par la Loi sur l'équité salariale ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité cherche à être compétitive et concurrentielle sur le marché du travail, présentement en profonde transformation.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER un contrat à la Fédération québécoise des municipalités pour la révision de la structure salariale selon les termes indiqués dans l'offre de service datée du 19 juillet 2021.

12256-08-02

5.7 Autorisation – ajustement salarial – emploi étudiant à la voirie

CONSIDÉRANT que le poste d'étudiant à voirie ne fait pas partie intégrante de la convention collective des employés municipaux de la Municipalité de Venise-en-Québec ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de revoir le salaire du poste étudiant et de considérer les années d'expérience de la personne en poste.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

DE MAJORER le salaire de Mme Heidi Brodeur, étudiante à la voirie, au montant de 18,50 \$/h, et ce, rétroactivement au 3 mai 2021.

12257-08-02

5.8 Autorisation – entente pour l'utilisation de l'eau et l'électricité – GDC Développement de concessions inc. (Port-de-Plaisance)



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



CONSIDÉRANT la volonté de GDC Développement de concessions inc. d'exploiter une station de lavage de bateau afin de lutter contre la prolifération des espèces exotiques envahissantes ;

CONSIDÉRANT que la station, pour opérer rapidement, doit se connecter temporairement aux services de la Municipalité située sur le lot public adjacent ;

CONSIDÉRANT que GDC Développement de concessions inc. s'engage à payer l'ensemble des frais liés à l'utilisation des services.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente concernant l'utilisation des services publics avec GDC Développement de concessions inc.

12258-08-02

5.9 Motion de remerciement – François Leduc

CONSIDÉRANT toute la contribution apporter à la Municipalité par M. François Leduc lors des 6 dernières années.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

DE REMERCIER M. François Leduc pour la collaboration et son approche professionnelle durant ses années de service auprès de la Municipalité et de lui souhaiter bonne continuation.

12259-08-02

5.10 Désignation – second administrateur principal – Compte Desjardins entreprise

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

DE NOMMER le directeur général adjoint / directeur des finances comme second administrateur principal pour la gestion des comptes Desjardins entreprise de la Municipalité de Venise-en-Québec.

## 6 FINANCES

12260-08-02

6.1 Radiation de soldes – matricule 3492 13 0014

CONSIDÉRANT une erreur administrative survenue lors d'un transfert de titre de propriété.

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la radiation des intérêts et pénalités dus en date d'aujourd'hui pour le matricule 3492 13 0014 0 000 0000 d'un montant de 210,30 \$.

12261-08-02

6.2 Proposition de placement – surplus encaisse



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



CONSIDÉRANT les propositions de placement offertes par la Caisse Desjardins.

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le directeur général adjoint de procéder au placement d'une portion du compte épargne dans un compte de rendement progressif pour une somme de 1 000 000\$.

**6.3 Dépôt – rapport de transferts budgétaires du mois de juillet**

Le conseil prend acte du dépôt du rapport de transfert budgétaire pour le mois de juillet 2021 par le directeur général.

12262-08-02

**6.4 Ajout nouvelle dépense – fonds de roulement – projets 2021**

CONSIDÉRANT qu'une dépense en immobilisation non prévue au budget devra être engagée en 2021, sa source de financement sera prise à même le fonds de roulement.

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER l'ouverture de l'enveloppe budgétaire au fonds de roulement pour l'exercice 2021 pour le projet suivant :

- Achat d'équipements pour la sécurité publique (2021-6)

QUE la dépense prévue à l'enveloppe budgétaire (2021-6) soit financée par le fonds de roulement, remboursable au fonds de roulement par le fonds général en un seul versement annuel, et ce, à compter de l'année 2022.

12263-08-02

**6.5 Emprunt au fonds de roulement – pince de désincarcération**

CONSIDÉRANT que le Conseil désire se prévaloir de son droit prévu à l'article 1094 du Code municipal du Québec qui consiste à emprunter au fonds de roulement.

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

D'EMPRUNTER au fonds de roulement un montant de 41 339,25 \$ équivalent à la dépense nette de la Municipalité compte tenu de la contribution de la Municipalité de Saint-Sébastien, pour l'achat d'équipements pour la sécurité publique ;

DE REMBOURSER, en totalité, l'emprunt au fonds de roulement, dès l'année 2022.

**7 BÂTIMENTS & CONSTRUCTION**

**7.1 Dépôt - rapport mensuel des permis émis – juillet 2021**



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Le conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour les permis émis du 1er au 31 juillet 2021.

### 8 SÉCURITÉ PUBLIQUE

12264-08-02

8.1 Octroi de contrat – Boivin & Gauvin – achat de pince de désincarcération

CONSIDÉRANT les besoins supplémentaires en matière de sécurité publique ;

CONSIDÉRANT qu'à des fins d'efficience et de sécurité, il est nécessaire que le service de la sécurité publique mette à la disposition des pompiers et premiers répondants ces équipements tels que des pinces de désincarcération et autres pour augmenter la rapidité des interventions.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER l'achat des équipements pour un montant de 69 629,86 \$ équivalent à la dépense nette. La Municipalité de Venise-en-Québec assumera 41 339,25 \$ et le 28 290,61 \$ restant sera financé par la Municipalité de Saint-Sébastien conformément à l'entente intermunicipale relative à la sécurité incendie entre la Municipalité de Saint-Sébastien et la Municipalité de Venise-en-Québec.

D'AUTORISER le responsable de la sécurité incendie à signer pour et au nom de la Municipalité tout document donnant effet à la présente résolution.

12265-08-02

8.2 Autorisation de signatures – entente intermunicipale d'entraide en multicaserne

CONSIDÉRANT la nécessité de conclure des ententes d'aide mutuelle pour se conformer au schéma de couverture de risques en matière d'incendie de la MRC du Haut-Richelieu ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de conclure une nouvelle entente d'entraide intermunicipale avec les municipalités d'Henryville, de Noyan, de Saint-Georges-de-Clarenceville et de Venise-en-Québec.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la signature d'une entente d'entraide mutuelle avec les municipalités avoisinantes dans le but de se conformer à notre schéma de couverture de risques ;

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente.

### 9 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

12266-08-02

9.1 Règlement sur les PIIA – projets de constructions



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



CONSIDÉRANT une demande des propriétaires du :

- Lot 6 419 707 : construction d'une maison unifamiliale ;
- Lot 6 431 611 : construction d'une maison unifamiliale ;
- 215, 48e Rue Ouest : rénovations du bâtiment principal ;
- 251, 64e Rue Ouest : construction d'un bâtiment accessoire ;
- 551, avenue Venise Ouest : démolition et agrandissement d'une maison unifamiliale ;
- 595, avenue de la Pointe-Jameson : construction d'une maison unifamiliale.

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT que les projets sont conformes à la réglementation municipale.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER les projets tels que définis dans le préambule.

12267-08-02

9.2 Amendement - résolution 12162-04-06 afin d'augmenter le budget lié aux changements réglementaires

CONSIDÉRANT les changements réglementaires concernant les différentes zones de la Municipalité, notamment le secteur de la Pointe-Jameson.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'AMENDER la résolution 12162-04-06 afin d'augmenter le budget à 30 000 \$ au lieu de 15 000 \$.

12268-08-02

9.3 Nomination – autorité compétente – application des règlements d'urbanisme

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Venise-en-Québec a confié un mandat à la firme Gestim Inc. pour le service d'inspection municipale.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

DE NOMMER M. Vincent Cameron-Trudel pour qu'il soit autorisé, en tant que fonctionnaire désigné, à agir à titre d'inspecteur municipal en bâtiment et de responsable de l'émission des permis, et ce, pour l'année 2021.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



**10 LOISIRS, TOURISME ET CULTURE**

12269-08-02

**10.1 Approbation – Journée cycliste du lac Champlain**

CONSIDÉRANT la Journée cycliste du lac Champlain qui se tiendra le samedi 25 septembre 2021.

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la circulation sur le réseau routier de la route 202 ;

DE NOMMER M. Sylvain Girard comme personne-ressource ;

DE DEMANDER la collaboration de la Sûreté du Québec pour assurer la sécurité de l'événement.

12270-08-02

**10.2 Renouvellement – droit de passage – Club Riverain V.T.T.**

CONSIDÉRANT la demande annuelle du Club Riverain V.T.T.

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le passage des VTT pour la saison 2021-2022 sur la route 227, la route 202 ainsi que l'avenue Venise Ouest.

12271-08-02

**10.3 Autorisation – événement au parc Jameson – groupe musical Maniöla Noir**

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la tenue de l'événement du 29 août 2021 au parc Jameson de 20h à 23h pour le groupe musical Maniöla Noir.

12272-08-02

**10.4 Autorisation – fermeture de la 14e Avenue Ouest – événement de la Fête des récoltes**

CONSIDÉRANT la tenue de la Fête des récoltes qui se tiendra le 4 ou 5 septembre 2021.

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la fermeture de la 14e Avenue Ouest de la 24e Rue Ouest à la route 227.

**11. TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU**

12273-08-02

**11.1 Octroi de contrat – Aluma Sytems Inc.**

CONSIDÉRANT le projet de réfection du sentier de la nature.

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Aluma Systems Inc. pour l'achat des poutrelles d'aluminium jusqu'à concurrence de 50 000 \$ plus les taxes applicables.

12274-08-02

11.2 Octroi de contrat – Acier Lachine inc.

CONSIDÉRANT le projet de réfection du sentier de la nature.

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Acier Lachine inc. pour l'achat de divers matériaux au montant de 20 997,87 \$ plus les taxes applicables.

12275-08-02

11.3 Octroi de contrat – Pieux VisTech Rive-sud (2011) inc.

CONSIDÉRANT le projet de réfection du sentier de la nature.

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Pieux VisTech Rive-sud (2011) inc. pour l'achat et l'installation des pieux au montant de 32 930 \$ plus les taxes applicables.

## 12. RÉGLEMENTATION

12.1 Avis de motion et dépôt – projet de règlement 459-2018 (2021) abrogeant et remplaçant le règlement n° 459-2018 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire

Le conseiller Raymond Paquette donne avis de motion à l'effet qu'il sera soumis lors d'une prochaine assemblée du conseil le règlement 459-2018-2 modifiant le règlement 459-2018 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire.

12.2 Avis de motion – projet de règlement 322-2009-24 amendement le règlement de zonage n° 322-2009

Le conseiller Raymond Paquette donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors de la présente assemblée du conseil, le 1er projet règlement 322-2009-24 modifiant le règlement de zonage 322-2009.

12276-08-02

12.3 Adoption – 1er projet de règlement 322-2009-24 amendement le règlement de zonage n° 322-2009

CONSIDÉRANT que le présent 1er projet de règlement vise à modifier plusieurs mesures réglementaires afin d'actualiser certains usages, d'augmenter les marges latérales dans le secteur de la Pointe-Jameson, d'assouplir les dispositions liées à l'affichage ainsi que plusieurs autres mesures.

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



D'ADOPTER le 1er projet de règlement 322-2009-24 amendant le règlement de zonage 322-2009.

12.4 Avis de motion – projet de règlement 322-2009-25 amendant le règlement de zonage n° 322-2009

Le conseiller Raymond Paquette donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine assemblée du conseil, le 1er projet règlement 322-2009-25 modifiant le règlement de zonage 322-2009 afin de :

- Modifier la largeur (frontage) et la superficie minimale des terrains dans les zones Ha-39, Ha-40, Ha-42 et Ha-47 ;
- Ajouter des exigences de gestion des eaux de ruissellement pour les nouvelles constructions qui nécessitent un remblai (dans les zones Ha-39, Ha-40, Ha-42 et Ha-47) ;
- Revoir les normes applicables à la zone Cm-22, notamment les usages autorisés, l'implantation des bâtiments et les dimensions des terrains, afin de mieux répartir certaines catégories de commerces et consolider l'artère commerciale.

12.5 Avis de motion – projet de règlement 322-2009-26 amendant le règlement de zonage n° 322-2009

Le conseiller Raymond Paquette donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors de la présente assemblée du conseil, le 1er projet règlement 322-2009-26 modifiant le règlement de zonage 322-2009

12277-08-02

12.6 Adoption – 1er projet de règlement 322-2009-26 amendant le règlement de zonage n° 322-2009

CONSIDÉRANT que le présent 1er projet de règlement vise à modifier certaines dispositions relatives à l'hébergement et aux usages additionnels pour un bâtiment principal.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le 1er projet de règlement 322-2009-26 modifiant le règlement de zonage 322-2009.

12.7 Avis de motion – projet de règlement 314-2007-7 amendant le règlement de construction n° 314-2007

Le conseiller Johnny Izzi donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors de la présente assemblée du conseil, le projet règlement 314-2007-7 amendant le règlement de construction n° 314-2007.

12278-08-02

12.8 Adoption – projet de règlement 314-2007-7 amendant le règlement de construction n° 314-2007



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



CONSIDÉRANT que le règlement de construction n° 314-2007 a été adopté en 2008;

CONSIDÉRANT qu'il est souhaitable d'autoriser les toits plats sur le territoire de la Municipalité.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le projet de règlement 314-2007-7 amendant le règlement de construction n° 314-2007.

12.9 Avis de motion – projet de règlement 315-2007-6 amendant le règlement sur les permis et certificats n° 315-2007

Le conseiller Johnny Izzi donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors de la présente assemblée du conseil, le projet de règlement 315-2007-6 amendant le règlement sur les permis et certificats n° 315-2007.

12279-08-02

12.10 Adoption – projet de règlement 315-2007-6 amendant le règlement sur les permis et certificats n° 315-2007

CONSIDÉRANT que le règlement relatif aux permis et certificats n° 315-2007 a été adopté en 2008 ;

CONSIDÉRANT que ce règlement contient notamment la terminologie commune aux règlements d'urbanisme ainsi que les dispositions relatives aux contributions pour fins de parc ;

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. ch. A-19.1) prévoit désormais des dispositions pour favoriser un accès public aux lacs et cours d'eau ;

CONSIDÉRANT que les modifications au Règlement de zonage de la Municipalité nécessitent la révision et l'ajout de certaines définitions.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le projet de règlement 315-2007-6 amendant le règlement sur les permis et certificats n° 315-2007.

**13 AFFAIRES NOUVELLES**

12280-08-02

13.1 Nomination – Johnny Izzi – membre désignée – régie intermunicipale d'approvisionnement en eau potable Henryville-Venise

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

DE REMERCIER M. Gérard Bouthot pour la période couverte à titre de membre désigné de la Municipalité de Venise-en-Québec à la Régie intermunicipal d'approvisionnement en eau potable Henryville-Venise (RIEAPHV).



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



DE DÉSIGNER M. Johny Izzi comme membre désigné de la  
Municipalité de Venise-en-Québec à la RIEAPHV.

12281-08-02

13.2 Nomination – Base plein-air Jacques Gagné

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'honorer la mémoire de feu M.  
Jacques Gagné.

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Johnny Izzi et résolu à  
l'unanimité

DE NOMMER le parc municipal situé à la fin de la 23 Rue Ouest « Base  
plein-air Jacques Gagné ».

14 COMPTE DU MOIS

12282-08-02

14.1 Déboursés du mois de juillet 2021

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Johnny Izzi et résolu à  
l'unanimité

DE RATIFIER les chèques émis et les paiements directs exécutés  
durant la période du mois de juillet 2021, présentés sur la liste des  
déboursés déjà approuvés pour un montant de 323 719,98 \$.

D'ENTÉRINER les engagements au montant de 12 535,89 \$ tel  
qu'indiqué à l'annexe 1.

15 PÉRIODE DE QUESTIONS

122-08-02

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu  
à l'unanimité

DE LEVER l'assemblée ordinaire du 2 août à 20h55.

\_\_\_\_\_  
Jacques Landry  
Maire

\_\_\_\_\_  
Frédéric Martineau  
Directeur général, Secrétaire-  
Trésorier

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses  
décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

\_\_\_\_\_  
Frédéric Martineau  
Directeur général, Secrétaire-Trésorier

Je, Jacques Landry, Maire, atteste que la signature du présent procès-  
verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il  
contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

LE PROCÈS-VERBAL NE SERA OFFICIEL QU'APRÈS SON ADOPTION  
PAR LE CONSEIL.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



**ANNEXE 1**

<b>FOURNISSEURS</b>	<b>MONTANT</b>
RÉGIE I.A.E.P.H.V.	78 223.00 \$
ANDRÉ PARIS INC.	1 971.82 \$
ACROBATE	466.75 \$
BOUTHILLIER LUKAS	1 346.55 \$
COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	109.23 \$
LA COOP DES MONTÉRÉGIENNES	27.88 \$
DJ.L.RIVE SUD	398.39 \$
EMCO CORPORATION	295.86 \$
LES ÉDITIONS PETITE MINE	701.35 \$
GESTION PARASTAIRE PMC	1 103.76 \$
iHR	103.48 \$
IZZY JOHNNY	344.87 \$
J. GAGNÉ EXCAVATION	925.55 \$
J.A. BEAUDOIN CONSTRUCTION LTÉE	1 807.99 \$
MARTECH INC.	969.82 \$
MINISTRE DES FINANCES	5 800.00 \$
MARTINEAU FRÉDÉRIC	648.56 \$
PHARMACIE P-HALBIN ET E. GODEBOUT	101.48 \$
PRÉVIMED INC.	60.00 \$
ROCT INC.	347.80 \$
REIS JEAN-PIERRE	225.00 \$
SOLUTION BUROTIC 360	284.39 \$
SIGNEL SERVICES INC.	1 923.76 \$
TASNADI STEVE	629.18 \$
CENTRE D'AIDE RÉGIONAL D'HENRYVILLE	1 000.00 \$
MARTINEAU FRÉDÉRIC	810.60 \$
MARTINEAU FRÉDÉRIC	648.56 \$
ANDRÉ MÉTHÉ TRANSPORT INC.	402.41 \$
LA COOP DES MONTÉRÉGIENNES	260.51 \$
CADIEUX SOPHIE	935.00 \$
FORMATION MICHEL DEGONGRE 2017	216.80 \$
GARAGE RAYMOND INC.	1 747.05 \$
GARAGE STÉPHANE BELHUMELR ENR	1 242.87 \$
HONEYWELL	471.40 \$
LES ENTREPRISES BOURGET	4 318.81 \$
LES CAFÉS CLÉMENT VIII INC.	209.80 \$
MARTECH INC.	897.95 \$
MOTO SPORT GSL	574.86 \$
MEDIAL CONSEIL SANTÉ SÉCURITÉ INC.	1 189.42 \$
RÉGIE INTER. D'INCENDIE MT-ST-GREGOIRE	946.55 \$
SERRES ET PÉPINÈRE CHAMPLAIN	22 995.00 \$
TRANSPORT ALAIN GRÉGOIRE INC.	355.10 \$
ADMQ	1 079.62 \$
AMLIA	377.12 \$
AG & CIE ATELIER CRÉATIF ET BOUTIQUE INC	353.55 \$
B. FRÉGEAU & FILS INC.	2 410.92 \$
CLAUDE & FRANÇOIS PHÉNIX & FILS INC.	983.04 \$
DRAINAGE EPL LAZURE	1 839.79 \$
GMAC	518.26 \$
GAGNÉ MARTIN	1 670.00 \$
HYDRO QUÉBEC	7 206.18 \$
LA PLANTE DAVID	1 897.09 \$
LA CAPTALE ASS. ET GEST. DU PATRIMOINE	2 192.45 \$
M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	735.00 \$
MICLETTE RACHEL	1 425.00 \$
PAPETERIE COMANSVILLE	284.04 \$
PITNEY BOWES	927.01 \$
PUROLATOR INC.	8.00 \$



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



SERRURIER LAMARRE INC.	560.94 \$
TÉLÉBEC LTÉE	130.26 \$
TÉLUS	128.59 \$
TOILETTES SUPRA	114.98 \$
XITTEL INC.	183.79 \$
ICIMÉDIA INC.	172.46 \$
RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE	9.78 \$
ADMQ	608.22 \$
AdoÉNERGIE TECHNOLOGIES	2 299.50 \$
AUDETTE DANIEL	35.00 \$
BORDO, LANA	1 050.00 \$
BC2 GROUPE CONSEIL INC.	3 213.55 \$
DESJARDINS	150.00 \$
ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDEAU ET FILS	396.66 \$
EUROFINS / ENVIRONEX	546.71 \$
G.E.S.T.I.M	5 276.73 \$
GROUPE DOMSA INC.	2 518.65 \$
HYDRO QUÉBEC	2 767.84 \$
ICIMÉDIA INC.	1 029.03 \$
LAMOUREUX PIERRE	35.00 \$
L'HOMME ET FILS ENR	8 053.87 \$
LAPLANTE DAVID	4 121.87 \$
LA CAPITALE ASSET GEST. DU PATRIMOINE	2 379.68 \$
LANGVIN PALLE	35.00 \$
LLANDS GLECYL MAY	224.00 \$
M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	68 131.43 \$
M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	25 067.20 \$
MARCHÉ VENSE	93.35 \$
NETTOYEUR MARTIN	71.58 \$
LES VÉHICULES OFFROAD 227	500.28 \$
PAPETERIE COMANSVILLE	758.84 \$
PIÈCES D'AUTOS DE BEDFORD	81.37 \$
POMPEX INC.	445.70 \$
PG SOLUTIONS	17 100.83 \$
PROANIMA	1 285.50 \$
RCAP LEASING	965.79 \$
ST-MAURICE MANDON	35.00 \$
TÉLÉBEC LTÉE	130.30 \$
THIBAUT MICHEL	35.00 \$
TOILETTES SUPRA	2 196.04 \$
LA SECTION LOCALE 956 D'UNFOR	313.24 \$
VOX AVOCATS INC.	1 177.46 \$
L'HOMME ET FILS ENR	51.80 \$
DESJARDINS SERVICE DE PAIE	254.13 \$
MUNICIPALITÉ DE VENSE-EN-QUÉBEC	285.43 \$
MINISTÈRE DU REVENU (TPS-TVQ PAYABLE)	770.02 \$
MICLETTE RACHEL	2 250.00 \$
PROANIMA	1 285.50 \$
SUPER SOIR	1 581.29 \$
REVENU QUÉBEC	864.56 \$
	<b>323 719.98 \$</b>
SALAIRES	6 227.46 \$
SALAIRES au 20-07-2021	48 768.57 \$
FRAIS SALAIRES au 20-07-2021	217.38 \$
<b>ENGAGEMENT</b>	
KEMRA WATER SOLUTION	7 704.93 \$
PG SOLUTION	4 830.96 \$
	<b>391 469.28 \$</b>